

- Av. du 1^{er}-Mars 26
- CH-2000 Neuchâtel

Rapport annuel 2024

Institut de droit de la santé

Neuchâtel

Mars 2025

Table des matières

A. Introduction.....	3
B. Aspects administratifs	3
1. Conseil de l'IDS.....	3
2. Direction et collaboratrices et collaborateurs de l'IDS.....	4
3. Financement	5
C. Activités durant l'année 2024.....	6
1. Participation à des réseaux universitaires.....	6
2. Enseignements en droit de la santé	7
2.1 Cours réguliers à l'Université de Neuchâtel	7
2.2 Cours donnés dans d'autres Facultés et Hautes Ecoles	8
2.3 Formation doctorale	9
2.4 Formation continue	9
2.5 Autres cours	10
3. Organisation de manifestations scientifiques	11
4. Publications de l'Institut.....	12
5. Publications des membres de l'IDS.....	12
6. Recherches	15
6.1 Projets de recherche de l'IDS.....	15
6.2 Thèses de doctorat	17
6.3 Mémoires de master	18
7. Prix et bourses	20
8. Conférences en droit de la santé.....	21
9. Mandats.....	25
10. Autres activités des membres de l'IDS	25
11. Service à la cité.....	27

A. Introduction

L'année 2024 a été une année importante pour l'Institut, qui a fêté ses 30 années d'existence. Afin de marquer cet événement, plusieurs manifestations ont été organisées, autour de différentes thématiques.

A côté de ces activités jubilaires, l'IDS a poursuivi le développement de ses activités traditionnelles de recherche, d'enseignement, de contribution à des manifestations scientifiques, de publication et de mandats). Tendanciellement, toutes ces activités ont connu un développement positif.

Le présent rapport annuel présente de manière succincte quelques questions administratives liées aux ressources humaines et budgétaires (ci-dessous B), puis passe en revue les principales activités menées par l'équipe de l'IDS (ci-dessous C).

B. Aspects administratifs

1. Conseil de l'IDS

Les membres du Conseil de l'IDS ont été réélus avec effet au 1^{er} janvier 2024, pour une période de quatre ans. Le Conseil de l'IDS, nommé par le Conseil de Faculté de la faculté de droit, est composé des personnes suivantes :

- EVELYNE CLERC, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, qui assure la présidence ;
- PHILIPPE BAUER, avocat, Neuchâtel ;
- VÉRONIQUE BOILLET, professeure à la Faculté de droit à l'Université de Lausanne.
- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique à l'IDS ;
- VALERIE DEFAGO, professeure et doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel ;
- SAMIA HURST, professeure, directrice de l'institut Ethique Histoire Humanités (iEH2), faculté de médecine, Université de Genève ;
- JOACHIM MARTI, professeur, responsable du Secteur Economie de la santé – UniSanté, Université de Lausanne ;
- KLAUS ZUBERBÜHLER, professeur au laboratoire de cognition comparée – institut de biologie, faculté des sciences, Université de Neuchâtel.

Le Conseil de l'IDS s'est réuni au printemps et en automne 2024. Ces séances ont eu lieu le 28 mai 2024 et le 28 novembre 2024, toutes les deux en semi-présentiel (format hybride). Durant ces deux séances, le Conseil a approuvé les comptes ainsi que le rapport 2023 ; il a également procédé à l'adoption du budget 2025.

2. Direction et collaboratrices et collaborateurs de l'IDS

La direction de l'IDS est assurée par les professeures Sabrina Burgat, Anne-Sylvie Dupont, Sandra Hotz et Mélanie Levy. La professeure Burgat, bien que demeurant formellement membre de la direction, a souhaité être libérée de cette tâche.

Les personnes suivantes (par ordre alphabétique) font partie de l'IDS (arrivées comprises et mutations intervenues durant l'année) :

- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique (mandats CLASS, 50 %, et autres, 30 %) ;
- ALEXANDRE BUSSY, assistant-doctorant à 50 % depuis le 1^{er} août, puis à 100 % à partir du 1^{er} octobre (A.-S. Dupont) ;
- ALICE BRYK, doctorante FNS (70 %), coordinatrice du Programme SMS (10 %) ;
- SABRINA BURGAT, professeure ordinaire (50 %), en droit civil et droit de la santé, co-directrice ;
- RACHEL CHRISTINAT, chargée d'enseignement dans le MAS en droit de la santé et la formation continue destinée aux médecins souhaitant pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins ;
- NATALIA COSENTINO, Assistante-doctorante (50 %) et collaboratrice scientifique (25 %) pour la chaire de propriété intellectuelle et de l'innovation (D. Kraus) ;
- FELIX DELERM, doctorant FNS (70 % FNS) et assistant (25 % M. Levy), augmentation de l'assistanat à 30 % à partir du 1^{er} octobre ;
- ANNE-SYLVIE DUPONT, professeure ordinaire (50 %) de droit de la sécurité sociale, co-directrice (assure la présidence du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025) ;
- ANNA GALMICHE, assistante-doctorante (75 % M. Levy) ;
- ISABELLE GARIN, collaboratrice administrative (50 %) et assistante de direction (40 %) ;
- ANAHITA GERVAIS DE LAFOND, collaboratrice scientifique (25 % D. Sprumont) du 1^{er} février au 31 juillet, puis assistante-doctorante (100% D. Sprumont) dès le 1^{er} août ;
- AUDE GUILLOT, doctorante FNS (70 % FNS) et assistante (25 % S. Hotz) ;
- ANAÏS HAUSER, post-doctorant-e (90 % S. Burgat) et collaboratrice scientifique (10 % S. Burgat) ;
- DYLAN HOFMANN, doctorant FNS (70 % FNS) ;
- SANDRA HOTZ, professeure ordinaire (50 %) en droit civil et droit de la santé, co-directrice (assure la présidence de la direction collégiale du 1^{er} janvier au 31 juillet 2024) ;
- MELANIE LEVY, chercheuse FNS Eccellenza (25 %) professeure avec pré-titularisation (75 %) en droit de la santé publique, co-directrice ;
- SABRINA LOUAFI, assistante-doctorante (75 % S. Hotz), augmentation de l'assistanat à 100 % à partir du 6 août ;

- CAMILLE LOUTSCH, collaboratrice scientifique (25 % D. Sprumont), départ au 31 juillet ;
- GERALDINE MARKS, collaboratrice scientifique (50 % projet PNR80) ;
- FLORIANE MERLINO, coordinatrice de programmes formation (60 %) ;
- ASTRID PILOTTIN, assistante-doctorante (100 % D. Kraus, [Pl]²) ;
- MICHAEL SAUL, assistant-doctorant (100 % S. Burgat) ;
- ALINE SIGRIST, collaboratrice scientifique TRREE 20 % ;
- SAMUEL SANDOZ, collaborateur scientifique (mandat CLASS, 80 %) ;
- GENTIANE SCHWARZER, doctorante FNS Sinergia (70 % S. Burgat) ;
- MAGALIE SNEED, doctorante (70 % S. Hotz) ;
- DOMINIQUE SPRUMONT, professeur titulaire, TRREE et Sinergia.

3. Financement

Les principales sources de financement de l'IDS restent les mêmes pour 2024. Pour mémoire, les ressources de l'IDS proviennent pour une part du budget ordinaire de l'Université, pour une autre part des activités de l'IDS et, pour une troisième part, de divers subsides de recherche, notamment du FNS. Les principaux financements sont les suivants :

- le budget ordinaire de l'Université de Neuchâtel couvre une partie des frais de fonctionnement de l'IDS (budget de CHF 15'000.- en 2024) et les salaires des personnes émargeant au budget de l'Etat (professeur-e-s, chargé-e-s d'enseignement, maître-s-assistant-e-s, assistant-e-s doctorant-e-s, 50 % du poste de secrétariat) ;
- les subsides de recherche en provenance du Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNS) couvrent les salaires d'une chercheuse et de quatre doctorant-e-s (projet Eccellenza), d'une collaboratrice scientifique (projet PNR80 Inégalités et bien-être), d'une doctorante et d'une post-doctorante (projet Sinergia FamyCH) ainsi que d'une doctorante (projet Child Health Care) ;
- des subsides CUSO et UniNE couvrent le salaire de la gestionnaire de l'école doctorale Santé, Médecine, Société ainsi qu'une partie des coûts d'organisation ;
- le produit des cours et formations offerts par l'IDS, spécialement la formation continue (MAS/DAS/CAS) en droit de la santé, ainsi que des colloques, séminaires et publications réalisés par l'IDS couvre les salaires de la coordinatrice du MAS en droit de la santé, les coûts d'organisation du MAS ainsi qu'une partie des frais de fonctionnement de l'IDS ;
- les revenus tirés des mandats et avis de droit rendus par l'IDS, en particulier le mandat des cantons latins portant sur le secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS, environ CHF 200'000.- par an) couvrent le salaire d'une collaboratrice et d'un collaborateur scientifique ainsi qu'une partie du secrétariat (10 %) ;

- la formation en ligne liée à l'initiative TRREE est autofinancée en facturant la participation des personnes provenant des 20 pays à revenu élevé selon la Banque mondiale. Cela génère un revenu de CHF 50'000.- à 60'000.- par année, qui couvre une partie du salaire d'une collaboratrice scientifique ;
- le soutien financier du canton de Vaud prévu dans la Convention passée avec l'Université de Neuchâtel couvre le salaire de Dominique Sprumont et de son assistante-doctorante.

La gestion de la bibliothèque de l'IDS est assurée par la collaboratrice administrative qui coordonne les commandes, les prêts et gère, avec l'aide des collaborateur-trice-s, l'accès physique à la bibliothèque aux personnes désireuses de l'utiliser. Les commandes groupées (au minimum dix ouvrages) sont assurées par la bibliothèque de la Faculté de droit, qui s'occupe également du catalogage. Les prêts sont enregistrés par la bibliothèque de la Faculté des sciences économiques. À ce jour, nous sommes toujours dans une situation incertaine concernant la gestion de cette bibliothèque.

Il est renvoyé pour le surplus, en particulier pour tous les détails des recettes et des dépenses, aux comptes annuels de l'Institut, soumis chaque année pour approbation au Conseil de l'IDS en même temps que le rapport annuel.

C. Activités durant l'année 2024

1. Participation à des réseaux universitaires

L'IDS est impliqué dans de nombreux réseaux universitaires et professionnels aux niveaux suisse et international. Ce réseautage contribue beaucoup à son rayonnement dans la mesure où non seulement il fait connaître ses activités et ses domaines de compétence, et représente aussi des occasions d'apprendre les derniers développements et nouveaux enjeux en droit de la santé.

Ces réseaux sont activés dans différentes activités scientifiques de l'IDS. Au niveau suisse, il s'agit :

- de la formation continue de l'IDS (MAS/DAS/CAS), qu'il est possible de combiner avec des formations offertes par les Universités de Lausanne et Genève, ainsi que par l'Institut de recherches économiques IRENE de la faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel ;
- du projet de recherche PNR80 inégalités et bien-être dans le cadre des mesures adoptées en Suisse durant la pandémie de Covid-19, du projet Sinergia FamyCH, qui regroupent des forces interdisciplinaires en provenance de plusieurs Universités romandes ainsi que d'un nouveau projet « A transdisciplinary model of participation : The right to participation in child health care, best practices, barriers, and outlook » obtenu par la prof. S. Hotz ;
- du programme doctoral Santé, Médecine et Société auquel participent des doctorant-e-s et collègues de plusieurs Universités suisses venant de différentes disciplines ;
- de l'édition de la seule revue spécialisée en droit de la santé en Suisse, la Revue Suisse de

Droit de la Santé, réalisée en collaboration avec des collègues de plusieurs universités suisses, notamment de Zurich ;

- du mandat d'assurer le secrétariat exécutif de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) qui réunit les conseillères-ers d'Etat et ministres de la santé de tous les cantons latins, y compris Berne ;
- de la Collaboration avec la SSPH+ (les professeures Hotz et Levy sont membres du Conseil de fondation ; les autres professeures ont le statut de Faculty Fellow).

Au niveau international, les activités suivantes sont, parmi d'autres, menées grâce au réseau développé avec des partenaires de plusieurs pays :

- recherches en épidémiologie légale, menées en collaboration avec des collègues notamment des États-Unis et soutenues à la fois par l'OMS et l'OFSP ;
- séminaire doctoral international en droit de la santé, organisé avec l'Université de Paris, l'Université de Louvain, l'Université McGill et l'Université de Montréal ;
- projet TRREE (Training and Ressources in Research Ethics Evaluation) qui implique la participation de plus de 20 pays en Afrique, Amérique, Asie et Europe ;
- Master bilingue en droit comparé de la santé offert conjointement avec King's College à Londres et l'Université de Paris (jusqu'en 2023. Actuellement suspendu) ;
- l'IDS est aussi partenaire scientifique de l'Association médicale mondiale (AMM). Il est également représenté dans le Conseil des Organisations Internationales des Sciences médicales (CIOMS).

De manière générale, il faut souligner les sollicitations croissantes de l'IDS par différents acteurs institutionnels du monde de la santé. Le besoin de recourir à des compétences juridiques dans ce domaine semble s'étendre, et ce sur des questions de plus en plus vastes et de plus en plus techniques. L'IDS profite de ces sollicitations pour étendre son réseau et ses collaborations.

2. Enseignements en droit de la santé

L'IDS a toujours été très actif dans l'enseignement, que ce soit dans les programmes de bachelor et master des Hautes Écoles, dans la formation doctorale ou encore dans la formation continue.

2.1 Cours réguliers à l'Université de Neuchâtel

Ainsi, les enseignements réguliers suivants ont été dispensés à l'Université de Neuchâtel dans le domaine du droit de la santé par les enseignant-e-s rattaché-e-s à l'IDS ou collaborant avec lui, durant les semestres de printemps et d'automne 2024 :

- Organisation et financement des soins de santé, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; master) ;
- Droit pharmaceutique et des autres produits de santé, par Mélanie Levy (2h/semestre ; master) ;

- Droit et progrès médical, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;
- Droit médical, par Sandra Hotz (4h/semestre ; master) ;
- Droit de la santé publique, par Mélanie Levy (4h/semestre ; master) ;
- Séminaire thématique par Sabrina Burgat (master) ;
- Séminaire thématique, Migration et protection sociale, par Anne-Sylvie Dupont (en collaboration avec Cesla Amarelle ; master) ;
- Séminaire thématique, Surveillance des professionnel-le-s de la santé, par Rachel Christinat (master) ;
- Séminaire intensif, par Sabrina Burgat (bachelor, 2^e année) ;
- Droit des assurances sociales, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; bachelor 3^e année) ;
- Droit des assurances sociales approfondi, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; master) ;
- Droit des brevets, biotechnologie et sciences de la vie, par Daniel Kraus (1h/semestre ; master) ;
- Séminaire sur le début de la vie, par Sandra Hotz (FS, bachelor en médecine humaine, 1^{re} année).

Les différents cours susmentionnés proposés dans la filière de master permettent à l'Université de Neuchâtel d'offrir une orientation en droit de la santé et des biotechnologies qui reste unique en Suisse. Les cours, dont plusieurs n'ont pas d'équivalent dans les autres Universités suisses, attirent des étudiant-e-s venant d'autres universités helvétiques ou étrangères, dans le cadre de la mobilité nationale et internationale.

2.2 Cours donnés dans d'autres Facultés et Hautes Ecoles

Divers cours dans le domaine du droit de la santé ont, en outre, été dispensés par des personnes rattachées à l'IDS dans le cadre de programmes de bachelor, de master ou de formation continue d'une Haute Ecole suisse :

- Un cours d'introduction au droit et à l'éthique (3h/semestre) dans le cadre des masters en Sciences et Technologies et en Bioingénierie et Biotechnologie à l'EPFL, par Sandra Hotz en collaboration avec Elodie Malbois ;
- Un cours d'introduction à l'épidémiologie légale (formation sur 2 journées) dans le cadre du CAS en santé publique d'Unisanté, Lausanne, par Géraldine Marks ;
- Un cours de droit de la santé (24 heures) dans le CAS en gouvernance des systèmes de santé d'Unisanté, par Sandra Hotz, Jérôme Saint-Phor et Michael Saul ;
- Un cours de droit de la santé (4 heures) dans le CAS en santé publique d'Unisanté, Lausanne, par Mélanie Levy ;
- Cours d'introduction au droit de la santé publique donné à la Swiss School of Public Health (SSPH+), par Mélanie Levy ;

- Un cours d'introduction au droit de la santé (8 heures) dans le MAS Psychologie de la santé, d'UNIFR et UNIL et UNIGE, Fribourg, par Sandra Hotz ;
- Un cours (4 heures) sur les droits des patient-e-s dans le cadre du séminaire de logopédie interdisciplinaire à la faculté des lettres et sciences humaines de l'UNINE, par Nathalie Brunner ;
- Un cours (6 heures) consacré aux droits des patient-e-s dans le DAS en droit et gestion d'institutions de soins de la Faculté de sciences économiques de l'UNINE, par Nathalie Brunner ;
- Un cours (6 heures) consacré aux assurances sociales en Suisse dans le CAS en leadership hospitalier de la Faculté des sciences économiques de l'UNINE, par Anne-Sylvie Dupont.

2.3 Formation doctorale

Le programme Santé, Médecine et Société, organisé et supervisé par l'IDS (Sandra Hotz et Mélanie Levy avec Alice Bryk Silveira), s'articule autour d'un séminaire d'introduction et de séminaires thématiques. Il est conçu de manière à permettre aux participant-e-s d'élargir leurs compétences de recherche et d'intégrer d'autres perspectives et approches, dans une dynamique interdisciplinaire et interprofessionnelle, et d'apporter une contribution originale dans leur champ disciplinaire et plus largement dans le champ de la connaissance en santé publique et en médecine (avec une participation de la CUSO).

2.4 Formation continue

Le programme de formation continue de l'IDS en droit de la santé est désormais bien connu en Suisse romande. Il s'est poursuivi en 2024, selon une organisation modulaire (CAS/DAS/MAS) qui permet aux personnes intéressées de suivre :

- soit une formation de 15 crédits ECTS consacrée à une thématique (Droits des patient-e-s ; Assurances sociales, travail et santé ; Défis juridiques de la santé publique) et d'obtenir, après avoir passé avec succès les examens correspondants, un Certificate of Advanced Studies (CAS, 15 ECTS) en droit de la santé ;
- soit deux programmes de CAS de 15 crédits ECTS et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 5 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un Diploma of Advanced Studies (DAS, 35 ECTS) en droit de la santé ;
- soit l'ensemble des trois CAS thématiques offerts par l'IDS (ou deux des trois CAS de l'IDS, complétés par un CAS de l'Université de Lausanne ou de Genève) et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 15 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un Master of Advanced Studies (MAS, 60 ECTS) en droit de la santé ;
- soit un DAS en droit et gestion d'institutions de soins de 35 crédits ECTS, complété par un des trois CAS offerts par l'IDS et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 10 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un Master of Advanced Studies (MAS, 60 ECTS) en droit et gestion d'institutions de soins.

Le CAS Droit des assurances sociales, travail et santé s'est déroulé de mars à novembre 2024 sous la direction d'Anne-Sylvie Dupont. Il a réuni 22 participant-e-s. Plusieurs personnes ont souhaité poursuivre leur parcours d'études en s'inscrivant à un DAS ou MAS en droit de la santé ou en droit et gestion d'institutions de soins.

La formation continue destinée aux médecins, « Conformer sa pratique aux exigences légales », organisée en partenariat avec la Société neuchâteloise de médecine et le Service de la santé publique, dispensée par Anne-Sylvie Dupont et Rachel Christinat, s'est déroulée les 15 et 16 mars ainsi que les 11 et 12 octobre 2024. Ces 2 sessions ont réuni 16 participant-e-s au total.

Sur demande du Centre d'Animation des Pharmacien-ne-s de Suisse (CAP), nous avons organisé, le 14 mai 2024, un nouveau cours de droit de la santé pour les pharmacien-ne-s qui a réuni 11 participant-e-s. Cette première édition a été dispensée par Nathalie Brunner et Michael Saul. Cette formation sera reconduite en 2025.

2.5 Autres cours

- Nathalie Brunner dispense chaque année plusieurs cours sur différents problèmes de droit de la santé dans le cadre de la formation initiale pour les infirmières et infirmiers indépendant-e-s organisée par l'ASI-Curacasa.
- Mélanie Levy a conçu et créé le tout premier cours dédié au droit et à l'éthique de la santé publique dans le cadre du « Inter-university Graduate Campus » de la SSPH+ (Swiss School of Public Health). Ce campus de la SSPH+ offre à tout-e-s les doctorant-e-s dans tous les domaines liés à la santé publique et la médecine en Suisse encadré-e-s par un membre du corps professoral de la SSPH+ des études supérieures pour renforcer leurs compétences scientifiques, leurs parcours professionnels et leurs réseaux. Les cours offerts jusqu'à présent dans le cadre de ce campus étaient principalement dédiés aux sciences médicales, épidémiologiques, statistiques et économiques. Dans le cadre de ses responsabilités comme membre du SSPH+ Foundation Board, la professeure Levy a mis en avant l'importance et la pertinence du droit dans le domaine de la santé publique. Le « Inter-university Graduate Campus » de la SSPH+ a finalement donné l'opportunité de concevoir et d'organiser un module annuel de trois jours intitulé « Public Health Law and Ethics ». Ce module est financé par ce campus à hauteur de CHF 8000.- (couvrant les frais d'organisation de l'IDS et l'enseignement). Les cours sont donnés par les professeures Sandra Hotz, Mélanie Levy et par Géraldine Marks.

3. Organisation de manifestations scientifiques

Le séminaire doctoral international en droit comparé de la santé s'est tenu les 30 et 31 mai 2024 au domaine de la Rouvraie. Pour cette édition, l'organisation de ce séminaire a été gérée par l'IDS.

La 30^e Journée de droit de la santé a eu lieu le 12 septembre 2024 sur le thème « Avenir des soins de santé : défis et changements à l'ère de la durabilité ». Elle a permis d'entendre des interventions de Sabrina Burgat, Bernard Burnand, Neïda de Jesus, Anne-Sylvie Dupont, Anna Galmiche, Teresa Gyuriga Perez, Sandra Hotz, Mélanie Levy, Sophie Meisser, Alexandre Omont, Christopher Richard, Nicolas Senn et Séverine Vuilleumier. Environ 60 personnes ont assisté à la journée. A cette occasion, les assistant-e-s, doctorant-e-s de l'IDS ont élaboré des posters scientifiques sur les thématiques suivantes « Les variétés végétales : Quelle place pour le droit dans l'obtention variétale - Un état des lieux » par Natalia Cossentino, « FEMTECH : Empowering reproductive rights or Fem-Trap for surveillance ? » par Dylan Hofmann, « Health inequalities - Climate change litigation » par Anna Galmiche, « Les violences obstétricales et gynécologiques : Enjeux et perspectives » par Sabrina Louafi, « AI and medical devices » par Astrid Pilottin, « Legal issues of Digital Twins in healthcare » par Astrid Pilottin et Félix Delerm, « Réglementation des relations familiales patrimoniales par le droit privé : tension entre régulation et privatisation » par Michael Saul.

Le programme Midi Santé est destiné aux doctorant-e-s et chercheur-euse-s de l'IDS. Chaque mois, une personne différente présente un sujet qui est ensuite débattu par l'ensemble des participant-e-s. Les thématiques présentées ont été « Parental age limits for accessing Medically Assisted Reproduction : between law, evidence and bioethics » par Andrea Martani, « EU Regulation of Artificial Intelligence in Healthcare : A Patients' Rights Perspective » par Hannah Van Kolfshooven, « Les violences obstréticales » par Solène Gouilhers, « Alimentation, santé publique et droit : le cas du sucre » par Marie-Hélène Peter-Spiess, « Modification de la loi neuchâteloise de santé concernant la planification hospitalière » par Alexandre Bussy, « La surveillance de la conformité des dispositifs médicaux et en particulier des logiciels médicaux » par Astrid Pilottin, « Cartographie des mesures Covid-19 dans le cadre du projet PNR80 » par Géraldine Marks.

Notre institut a également organisé quatre cycles de conférences sous forme de « 5 à 7 » à l'occasion de son 30^e anniversaire. Les thématiques abordées ont été « Canicule et santé publique » par Dr Laurent Kaufmann et Mélanie Levy, « DEP – Enjeux de durabilité ? » par le professeur Frédéric Erard (UNIL), Caroline Gallois Viñas, Dr Walter Alexandre Hanhart, Dr Bernard Laubscher, Fabienne Wyss Kubler et Sandra Hotz, « Assistance au suicide » par Jean-Jacques Bise, Olivier Guillod, Ralf J. Jox et Sandra Hotz, « L'assurance-maladie en question » par Anne-Geneviève Bütkofer, Adrien Kay, Frédéric Mairy (Conseiller d'Etat), Gérard Villarejo et Anne-Sylvie Dupont.

4. Publications de l’Institut

La Revue suisse de droit de la santé / Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht (RSDS), éditée par l’IDS et l’Université de Zurich, a paru sous forme de deux numéros spéciaux, les 29 janvier et 26 août 2024, de la Jusletter hebdomadaire électronique de Weblaw, qui compte plus de 15'000 abonné-e-s.

Les actes de la 29^e Journée de droit de la santé de l’IDS 2023 et 13^e Journée de l’innovation ont été publiés dans l’ouvrage suivant : Sabrina Burgat/Sandra Hotz/Mélanie Levy/Daniel Kraus (éd.), Nouvelles technologies dans la santé : entre innovations et sécurité des patient-es, Bâle 2024.

5. Publications des membres de l’IDS

Durant l’année 2024, les membres de l’IDS (par ordre alphabétique) ont rédigé les principales publications suivantes (la liste n’est pas exhaustive) dans le domaine du droit de la santé (à l’exclusion d’autres domaines) :

Sabrina Burgat

- Droit des familles, in : Bohnet/Dupont (éd.), Le droit pour la pratique 2023 / 2024, Bâle/Neuchâtel 2024, p. 153-169 (avec Michael Saul).

Alexandre Bussy

- Le caractère efficace, approprié et économique des prestations de l’assurance-maladie, in : Magister, Editions Weblaw, Berne 2024.

Natalia Cossentino

- Propriété intellectuelle, in : Bohnet/Dupont (éd.), Le droit pour la pratique 2023 / 2024, Bâle/Neuchâtel 2024, p. 225-242 (avec Daniel Kraus, Astrid Pilottin, Vincent Salvadé).

Félix Delerm

- Beyond the Butcher : Navigating the Legal Landscape of Cultured Meat, in : *Sui generis*, Octobre 2024, peer-reviewed (avec Mélanie Levy) ;
- Reimbursement of HIV Pre-exposure Prophylaxis by health insurance, in : Jusletter du 29 janvier 2024 (avec Dylan Hofmann).

Alexandre Dosch

- Le corps humain et ses parties détachées : statut juridique dans la perspective de la santé personnalisée, Neuchâtel : Faculté de droit / Université de Neuchâtel, 2024.

Anne-Sylvie Dupont

- Droit social, in : Bohnet/Dupont (éd.), Le droit pour la pratique 2023 / 2024, Bâle/Neuchâtel 2024, p. 77-110 (avec Isabella Jorge et Guy Longchamp) ;
- Evaluation de l’invalidité : le Tribunal fédéral reprend la main, in : Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale 3/2024, p. 354-359 ;
- Réforme du financement des soins en Suisse, JDSAM 40 (2024), p. 133 ss.

Anna Galmiche

- Stuck in its straight jacket : how legal reasoning eludes intersectionality in the climate-health crisis, « Le personnel est géologique »: féminismes et écoféminismes à l'ère de l'Anthropocène, Sextant, 2024 ;
- Protéger l'environnement pour les générations futures : l'approche inédite du Conseil constitutionnel, Revue droit & santé, n° 117, janvier 2024.

Dylan Hofmann

- Reimbursement of HIV Pre-exposure Prophylaxis by health insurance, in : Jusletter du 29 janvier 2024 (avec Félix Delerm) ;
- Amende disciplinaire pour violation des devoirs parentaux dans le contexte scolaire : analyse de l'arrêt du Tribunal fédéral 2C_33/2023, in : Droit matrimonial, 2024 ;
- FemTech : empowering reproductive rights or FEM-TRAP for surveillance?, in : Medical Law Review, Volume 32, Issue 4, Autumn 2024, p. 468–485.

Sandra Hotz

- Sur l'égalité des enfants ou ce qui nous empêche de la mettre en œuvre, L'analyse du TF 5A_238/2023, Newsletter Droit matrimonial du 27.06.2024 ;
- Introduction/édition, In-corpore, Ce que le droit fait à nos corps / Was das Recht mit unserem Körper Macht / What the law does to our bodies /Zurich/St.Gallen 2024 éds. avec Joelle Vuille, Véronique Boillet, Nils Kapferer, Angela Hefti ;
- Introduction/édition, Frauenstimmrecht und Demokratie / Women suffrage and democracy / Droit de vote des femmes et démocratie: Mechanismen des (Un-)Rechts – Mechanisms of (in)justice – Les mécanismes d'un (non)-droit / Women's Suffrage and democracy / Droit des femmes et démocratie / Frauenstimmrecht : Mechanismen des (Un)rechts Zurich / Saint-Gall 2024, éd. avec Véronique Boillet, Manuela Hugentobler, Nils Kapferer ;
- Nouvelles technologies dans la santé : entre innovations et sécurité des patients, Basel 2024 éd. (avec Sabrina Burgat, Sandra Hotz, Daniel Kraus) ;
- Droit de la santé, in : Bohnet/Dupont (éds.), Le droit pour la pratique 2023 / 2024, Bâle/Neuchâtel 2024 p. 110-129 (avec Sabrina Louafi, Zahira El Jacifi) ;
- Droit des personnes, in : Bohnet/Dupont (éds.), Le droit pour la pratique 2023 / 2024, Bâle/Neuchâtel 2024 (avec Jérôme Saint-Phor).

Mélanie Levy

- Beyond the Butcher : Navigating the Legal Landscape of Cultured Meat, in : Sui generis, Octobre 2024, peer-reviewed (avec Félix Delerm) ;
- The walk of shame : normative misalignments hindering access to emergency contraception, Women's Rights Law Reporter, 2024 45, p. 151-193 ;
- Analyse de la gouvernance du système de santé suisse et proposition d'une loi fédérale sur la santé, Collection Raisons de santé 354, Lausanne, Unisanté – Centre universitaire de

médecine générale et santé publique, 2024 (avec Stéfanie Monod, Stéphanie Pin, et al.) ;

- Analyse der Steuerung des Schweizer Gesundheitssystems und Vorschlag eines Bundesgesetzes über die Gesundheit, Collection Raisons de santé 357, Lausanne, Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2024 (avec Stéfanie Monod, Stéphanie Pin, et al.) ;
- i-Léviathan : vers une santé publique de précision?, Revue médicale suisse, 2024 20, p. 1289-1292 ;
- Solidarité : nouveau paradigme pour les espaces des données de santé?, Revue médicale suisse, 2024 20, p. 1293-1295 ;
- Surveiller la santé des populations pour guider la décision - pas pour punir, Revue médicale suisse, 2024 20, p. 1283 (avec Arnaud Chiolero, Murielle Bochud) ;
- Données médicales et stigmatisation, Bulletin des médecins suisses, 2024 105(19–20), p. 80-81 ;
- Canicule et santé publique, Bulletin des médecins suisses, 2024 105(13-14), p. 64-65 ;
- Pratiques avancées dans les soins : quelle marge de manœuvre pour les cantons?, Jusletter, 2024 (avec Nathalie Brunner, Sabrina Burgat) ;
- Nouvelles technologies dans la santé : entre innovations et sécurité des patients, Basel 2024 (Sabrina Burgat, Sandra Hotz, Daniel Kraus).

Sabrina Louafi

- La stérilisation volontaire des femmes en Suisse, Jusletter 29 janvier 2024 ;
- Droit de la santé, in : Bohnet/Dupont (éd.), Le droit pour la pratique 2023 / 2024, Bâle/Neuchâtel 2024, p. 111-129 (avec Zahira El Jacifi et Sandra Hotz).

Géraldine Marks

- Le privilège de la recherche et le rôle des commissions d'éthique de la recherche, in : Sylvain Métille (éd.), Protection des données et recherche, Actes de la Journée CEDIDAC de droit de la protection des données du 17 mars 2023 (2024), pp. 90-121 (avec Alexandre Dosch, Dominique Sprumont et Vladislava Talanova) ;

Astrid Pilottin

- Intelligence artificielle et dispositifs médicaux : une constellation de normes applicables reposant sur l'analyse du fabricant, Intelligence artificielle et dispositifs médicaux : une constellation de normes applicables reposant sur l'analyse du fabricant, in : Burgat S., Hotz S., Kraus D., Levy M., (edit.), Nouvelles technologies dans la santé : entre innovations et sécurité des patient-es, Helbing Lichtenhahn, Bâle, IDS, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel, 2024, pp. 43-79;
- Reinforcing Stereotypes in Health Care Through AI-Generated Images: A Call for Regulation, in : Mayo Clinic Proceedings : Digital Health, May 2024, p. 335-341 (avec Hannah van Kolfschooten) ;

- Shall ChatGPT be banned from naming medicinal products ?, in : Jusletter 29. Januar 2024 ;
- Propriété intellectuelle, in : Bohnet/Dupont (éd.), *Le droit pour la pratique 2023 / 2024*, Bâle/Neuchâtel 2024, p. 225-242 (avec Natalia Cossentino, Daniel Kraus, Vincent Salvadé).

Michael Saul

- Droit des familles, in : Bohnet/Dupont (éd.), *Le droit pour la pratique 2023 / 2024*, Bâle/Neuchâtel 2024, p. 153-169 (avec Sabrina Burgat).

Dominique Sprumont

- Le privilège de la recherche et le rôle des commissions d'éthique de la recherche, in : Sylvain Métille (éd.), *Protection des données et recherche, Actes de la Journée CEDIDAC de droit de la protection des données du 17 mars 2023 (2024)*, p. 90-121 (avec Alexandre Dosch, Géraldine Marks et Vladislava Talanova) ;
- *Oversight of Dual-Use Research : What Role for Ethics Committees?* Health Security, Volume 22, Number 4, 2024 (avec Maria Magdalena Guraiib, Anna Laura Ross, Andreas Frewer, Ehsan Shamsi Gooshki, Joan Dzenowagis, and Andreas Alois Reis).

6. Recherches

6.1 Projets de recherche de l'IDS

Le projet international TRREE sur la réglementation de la recherche médicale, dirigé par Dominique Sprumont, s'étend aux pays de l'Est de l'Europe et à la Chine et poursuit sa progression. Depuis 2017, TRREE prélève un émolumen CHF 50.00 pour le téléchargement du certificat pour le module GCP (Good Clinical Practice), uniquement pour les personnes des pays à revenus élevés selon la Banque mondiale. Les ressources financières ainsi obtenues permettent de couvrir non seulement les frais de maintenance du site mais aussi de sa mise à jour et de son développement. Le projet TRREE a en outre obtenu en 2021 un financement de 17 mois du Conseil des organisations internationales des sciences médicales pour élaborer des directives Good Governance Practice for Research Institutions. A la suite de la révision des modules de formation 1,2, et 3 sur l'éthique de la recherche en décembre 2023, les cadres réglementaires (anciennement suppléments nationaux), autrement dit une base de données structurée du cadre éthique et réglementaire de la recherche impliquant des êtres humains, ont été mis à jour et actualisés pour 12 pays, à savoir : Afrique du Sud, Allemagne, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Lituanie, Mali, Nigeria, Pologne, Portugal, Sénégal et Suisse. En outre, les cadres réglementaires de 6 nouveaux pays ont été mis en ligne, à savoir : Argentine, Arménie, Finlande, France, Kenya et Niger. De plus, la formation en ligne a été traduite également en espagnol et kiswahili, portant à 8, en plus du chinois, le nombre de langues dans lesquelles la formation est disponible gratuitement et en libre accès. Depuis sa création, TRREE comptait fin 2024 plus de 200'000 inscrits dans 239 pays et territoires répartis sur 6 continents.

Le projet de la professeure Mélanie Levy intitulé *The Increasing Weight of Regulation : The*

Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State est financé par un subside Eccellenza du FNS. Son équipe, composée de quatre doctorant-e-s, explore plusieurs facettes de la problématique générale de l'influence que le droit peut avoir sur la prévention des maladies non transmissibles, compte tenu notamment de l'importance des comportements individuels dans les causes de ces maladies. Il doit arriver à terme au 31 août 2025.

Le projet Sinergia FamyCH «*Family Custody Arrangements and Child Well-Being in Switzerland*» de la professeure Sabrina Burgat (UniNE), Joëlle Darwiche (UNIL), Laura Bernardi (UNIL) et Elli Mosayebi (EMI Architekten, ETH) se poursuit en 2024 avec l'engagement d'une post-doctorante dans la partie « droit » de la professeure Burgat. Ce projet vise à réaliser une analyse actualisée et complète de l'état des règles de procédure du droit de la famille suisse et des critères matériels établis par la jurisprudence, dans la mesure où les deux aspects, procédural et matériel, ont un impact sur les modes de garde et sur l'intérêt supérieur de l'enfant.

Le projet PNR 80 Covid-19 «*Policies and Inequities in Adult Wellbeing : Building Back Fairer From the Pandemic in Switzerland*» sous la direction du professeur Joachim Martin (Unisanté, Lausanne), avec les professeur-e-s Sandra Hotz et Dominique Sprumont a continué, en collaboration avec Mauricio Avendano Yves Henchoz, Patrick Bodenmann et Nolwenn Bühler (Unisanté), a continué. Dans la partie juridique, Geraldine Marks, postdoctorante IDS, a établi une cartographie des mesures prises pendant le Covid-19 en Suisse. De premières publications sont en cours. Ce projet associe le droit, l'économie, la socio-anthropologie, la politique sociale, l'épidémiologie et la médecine sociale, pour mieux comprendre les effets sur le bien-être de la population des mesures prises dans les cantons suisses pendant la pandémie de Covid-19. Le but est de fournir aux décideurs et aux praticiens des outils pour mieux appréhender de futures crises.

Le projet multicentrique et interdisciplinaire FNS «*A transdisciplinary model of participation : The right to participation in child health care, best practices, barriers, and outlook*» sous la direction de la professeure Sandra Hotz en collaboration avec Kerstin von Plessen (Cheffe du Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent SUPEA Département de Psychiatrie, CHUV), Michael von Rhein (Stv. Leiter der Abteilung Pädiatrische Versorgungsforschung Forschungszentrum für das Kind FZK Universitäts-Kinderspital Zürich), Frank Wieber (stv. Leiter Forschung, Institut für Public Health Département Gesundheit ZHAW) et Dominik Robin (Senior Researcher, Forschung und Beratung in Wirtschaft und Politik ECOPLAN) a débuté en septembre 2024 pour une durée de quatre ans. Ce projet associe le droit et la sociologie avec la médecine infantile, la pédiatrie et la psychiatrie infantile afin d'établir un nouveau modèle transdisciplinaire de participation de l'enfant dans les soins de santé, ainsi que des recommandations pour les praticiens et décideurs suisses. Pour la partie juridique, une post-doctorante (Nadège Salzmann) et une doctorante (Magalie Sneed) sont engagées à l'IDS.

Le projet international et interdisciplinaire «*Gesundheitsdaten. Chancen und Risiken der Nutzung für Früherkennung, Prävention und Forschung*» sous la direction de Vagias Karavas,

Université de Lucerne et de Malte Gruber, Justus-Liebig-Universität Giessen (en philosophie du droit), mandaté par TA Swiss, a débuté en décembre 2024 et va durer une année et demie. La professeure Sandra Hotz y représente la Romandie et de traitera les parties juridiques portant sur le consentement numérique et le droit de ne pas savoir. Un étudiant de Master est engagé à l'IDS. En plus, le projet se déroule en collaboration avec l'Université de Mannheim (Kellmeyer, AI et Digital Health), Katholische Privatuniversität Wien (Kaelin, Transformation digitale) et l'Institut für Höhere Studien Wien (Starkbaum, Science, Technology and Social Transformation – STST).

6.2 Thèses de doctorat

Les thèses de doctorat suivantes étaient en cours de rédaction en 2024 sur des sujets de droit de la santé, sous la direction de professeur-e-s rattaché-e-s à l'IDS :

- Laura Amey, « La prise en charge thérapeutique en milieu carcéral, au regard du principe d'équivalence des soins » (directeur de thèse : Olivier Guillod) ;
- Alice Bryk Silveira, « Involving risk creators? A legal analysis of public-private partnerships as a response to tackle non-communicable diseases ». Cette thèse s'inscrit dans le projet FNS Eccellenza The Increasing Weight of Regulation : The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State (directrice de these : Mélanie Levy) ;
- Alexandre Bussy, « La planification hospitalière en droit de l'assurance-maladie : Etude des exigences de qualité et d'économicité » (directrice de thèse : Anne-Sylvie Dupont) ;
- Natalia Cossentino, « Les variétés végétales : une solution aux défis de demain » (directeur de thèse : Daniel Kraus) ;
- Félix Delerm, « La responsabilisation en tant qu'outil juridique dans la lutte contre les maladies non transmissibles ». Cette thèse s'inscrit dans le projet FNS Eccellenza The Increasing Weight of Regulation : The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State (directrice de these : Mélanie Levy) ;
- Alexandre Dosch, « Le corps humain et ses parties détachées » (directeur de thèse : Dominique Sprumont) ;
- Anna Galmiche, « Le raisonnement judiciaire face au caractère intersectionnel des inégalités climatiques et de santé » (directrice de thèse : Mélanie Levy) ;
- Anahita Gervais de Lafond, « L'encadrement juridique et éthique de la recherche en santé impliquant l'IA : considérations règlementaires pour la Suisse » (directeur de thèse : Dominique Sprumont) ;
- Aude Guillot, « L'architecture des Healthy Nudges : Quels enjeux juridiques ? » La thèse s'inscrit dans le cadre du projet FNS Eccellenza The Increasing Weight of Regulation : The Role(s) The Increasing Weight of Regulation : The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State (directrice de these : Mélanie Levy) ;
- Dylan Hofmann, « Votre assureur maladie, un ami qui vous veut du bien ? Analyse juridique des mesures instaurées par les assurances « entreprenantes » dans le but d'inciter les individus à modifier leur comportement pour leur santé et fondées sur les technologies de

l'automesure ». Cette thèse s'inscrit dans le projet FNS Eccellenza The Increasing Weight of Regulation : The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State (directrice de these : Mélanie Levy) ;

- Natacha Joset-Cavaleri, « Le devoir d'information en santé publique » (directeur de thèse : Dominique Sprumont) ;
- Sabrina Louafi, « Analyse juridique des violences obstétricales et gynécologiques : Exploration des solutions et des mesures correctives » (directrice de thèse : Sandra Hotz) ;
- Ruth-Esther N'goran, « Les médecines dites alternatives, complémentaires et traditionnelles (MAC/MT) : Aspects historiques et de droit comparé » (directeurs de thèse : Anne-Sylvie Dupont et Olivier Guillod) ;
- Astrid Pilottin, « La surveillance de la conformité des dispositifs médicaux et en particulier des logiciels médicaux » (directeur de thèse : Daniel Kraus) ;
- Guillaume Roduit, « Le Code de Nuremberg et son influence dans la réglementation de la recherche impliquant des êtres humains » (directeur de thèse : Dominique Sprumont) ;
- Jérôme Saint-Phor, « Le système de déclaration des incidents médicaux : analyse sous l'angle de la sécurité des patients, du secret médical et de la responsabilité médicale » (directeur de thèse : Olivier Guillod) ;
- Michael Saul, « Réglementation des relations familiales patrimoniales par le droit privé : tension entre régulation et privatisation – Etude de droit suisse et anglais à partir d'une approche historique féministe » (directrice de thèse : Sabrina Burgat) ;
- Alissa Semenova, « L'autorisation de pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins » (directrice de thèse : Anne-Sylvie Dupont, thèse UNIGE) ;
- Magalie Sneed, « The right to participation of the child in healthcare settings ». La thèse s'inscrit dans le cadre du projet FNS : A transdisciplinary model of participation : The right to participation in child health care, best practices, barriers, and outlook (directrice de these : Sandra Hotz) ;
- Songül Yavavli, « Le droit comme déterminant social de la santé : l'exemple de la réglementation des vaccinations. Etude de droit international et de droit comparé » (directeur de thèse : Dominique Sprumont) ;
- Vladislava Talanova, « Biobanques, internormativité et gouvernance » (directeur de thèse : Dominique Sprumont).

6.3 Mémoires de master

En 2024, plusieurs mémoires de master consacrés à des thématiques de droit de la santé ont été rédigés par des étudiant-e-s de master sous la direction de membres de l'IDS et soutenus avec succès, notamment les suivants :

Sous la direction d'Anne-Sylvie Dupont (50 %)

- Hanna Lena Genhart, « Responsabilité de la CNA pour les accidents dus à une sécurité au travail insuffisante » ;
- Colette Racloz, « La reprise thérapeutique du travail » ;
- Vanessa Vestia, « Assurance-maladie et procréation médicalement assistée » ;
- Adrien Nastasi, « La planification hospitalière dans l'assurance-maladie » ;
- Yildrim Melih, « Les droits des victimes de l'amiante sous le régime de l'assurance-accidents et de la responsabilité civile de l'employeur ».

Sous la direction de Sandra Hotz (50 %)

- Ragheta Salalingam Seliah, « La place de l'enfant face au traitement médical en suisse : étude sur la question de la vaccination contre la covid-19 » ;
- Lou Antille, « La procédure de transplantation d'utérus. Enjeux éthiques et juridiques» ;
- Elise Bouaziz, « L'exception thérapeutique en tant que limitation de l'obligation d'informer dans l'ordre juridique suisse » ;
- Chentusa Subramaniam, « Le dossier électronique des patient-e-s (DEP) » ;
- Alex Kiener, « Le consentement numérique » ;
- Giuseppe Pappalardo, « Les mesures de contrainte en psychiatrie : reparler et repenser » ;
- Mélissa Kottelat, Les enjeux juridiques et relationnels des mesures de protection pour les enfants ;
- Majorie Deveau, « La non-binarité : la solution pour une meilleure prise en compte des personnes atteintes de VSD en droit suisse ? Perspectives et enjeux en droit » ;
- Khangataran Tarmiga ; « La protection juridique des enfants contre le harcèlement entre pairs en milieu scolaire » ;
- Anouck Florey ; « Analyse de l'ATF 134 II 138 ».

Sous la direction de Daniel Kraus (62.5 %)

- Loulou Assad « Protection des savoirs traditionnels » ;
- Dimitri Eichenberger, « Transhumanisme » ;
- Camille Ferrauto « Traditional Knowledge Protection and WIPO Measures : Critical Approach and Potential Developments » ;
- Noémie Siegenthaler « Brevetabilité des biotechnologies humaines et animales : exclusions et perspectives d'évolution en Suisse et en Europe ».

Sous la direction de Mélanie Levy (75 %)

- Viviana Aguirre, « Les défis et les opportunités de l'intégration des nouvelles technologies préventives dans le système de santé Suisse et comment les encadrer dans les conditions d'efficacité, de convenance et d'économie pour être financés par les assureurs-maladie » ;

- Stanislas Boda, « Enjeux juridiques de la circoncision » ;
- Céline Brunner, « Non-renouvellement de l'ARM CH-UE en matière de dispositifs médicaux et de dispositifs médicaux de diagnostic in vitro : aperçu global et conséquences pour les fabricant-e-s suisses et européen.ne.s » ;
- Fanya Guertchakoff, « Accès à l'interruption de grossesse et droit de la santé publique en Suisse : une analyse des barrières légales et leurs implications pour la santé des femmes » ;
- Oleiwan Shaden, « Perspectives juridiques de la (Sur)médicalisation : cas de la Ritaline, traitement contre le TDAH » ;
- Magalie Sneed, « La lutte contre les mutilations génitales féminines et leur réparation à la lumière des droits suisses, français et britanniques ».

Sous la direction de Dominique Sprumont (50 %)

- Anahita Gervais de Lafond, « Artificial Intelligence in Health : Concepts and State of the Law – A Comparative Study of the European Union and Switzerland Framework ».

7. Prix et bourses

Félix Delerm

- Juin 2024 : Ma thèse en 180 secondes, Finale Suisse, Troisième prix : « La responsabilisation en tant qu'outil juridique dans la lutte contre les maladies non transmissibles » ;
- Mai 2024 : Ma thèse en 180 secondes, Finale de l'Université de Neuchâtel, Premier prix : « La responsabilisation en tant qu'outil juridique dans la lutte contre les maladies non transmissibles ».

Anna Galmiche

- Bourse « DocMobility » : financement ponctuel de l'Université de Neuchâtel pour un séjour de recherche de six mois à l'Université d'Oxford.

Anahita Gervais de Lafond

- Obtention du prix spécial du jury dans le cadre de l'école d'été de la Chaire UNESCO Ethique, Science et Société « L'intelligence artificielle, un outil au service de la santé et de l'éducation ? » pour une présentation intitulée « L'intelligence artificielle en santé : concepts et état du droit ».

Dylan Hofmann

- Obtention d'un subside mobilité du FNS pour un séjour de recherche à Berlin.

Astrid Pilottin

- Mai 2024 : Ma thèse en 180 secondes, Finale de l'Université de Neuchâtel, Prix du public : « La surveillance de la conformité des dispositifs médicaux ».

8. Conférences en droit de la santé

Natalia Cossentino

- Oratrice à la Journée neuchâteloise de la propriété intellectuelle et de l'innovation - Propriété intellectuelle et liberté d'expression.

Félix Delerm

- Présentation à la conférence annuelle de la European Association of Health Law (EAHL), Warsaw, 19 septembre 2024 : « Implementation of digital twins in healthcare : future-proofing the current legal framework » (avec Astrid Pilottin) ;
- Présentation à la conférence annuelle de la European Association of Health Law (EAHL), Warsaw, 18 septembre 2024 : « Responsibility as a legal tool in the fight against non-communicable diseases » ;
- Participant au programme « Science, Medicine and Society », 2021-2024, Neuchâtel ;
- Présentation à la conférence annuelle de la International Society of Public Law (ICON.S), Madrid, 10 juillet 2024 : « Beyond sustainability disclosure : Reshaping the legal framework for corporate social responsibility in public health » ;
- Présentation à la conférence annuelle de la Law & Society Association (LSA), Denver, 6 juin 2024 : « Healthwashing : Corporate communication strategies in a legal gray zone » ;
- Présentation au Séminaire doctoral international en droit de la santé, Neuchâtel, 31 mai 2024 : « Healthwashing : Corporate communication strategies in a legal gray zone ».

Anne-Sylvie Dupont

- « A la maison ou en EMS ? Le prix de l'autonomie », U3A, Université de Neuchâtel, 19 mars 2024 ;
- « La jurisprudence du Tribunal fédéral relative aux SPECDO », CEMEDEX, Fribourg, 18 avril 2024 ;
- « Assurances sociales : vers une assurance-dépendance ? », Uni3 « Vieillir et vivre ensemble entre générations », Fondation Brocher, Agora Ethique et Santé, Hermance, 2 octobre 2024 ;
- « Das Geburtsgebrechen als Gesundheitsschaden, 8. Basler Sozialversicherungsrechtstagung », Université de Bâle, 6 décembre 2024 ;
- « L'assurance-maladie en question », conférence dans le cadre du cycle de conférences « 5 à 7 » pour célébrer les 30 ans de l'IDS, Université de Neuchâtel, 17 décembre 2024.

Anna Galmiche

- Organisation et animation du séminaire doctoral en études socio-juridiques (CUSO) : « Apport des outils méthodologiques pour la recherche et la thèse en droit », 26 et 27 septembre 2024, Suisse ;
- Consultante experte pour les ateliers techniques consultatifs de l'OMS sur l'Agenda de recherche pour l'action sur le climat et la santé (REACH), 25 septembre 2024 ;

- Intervention au séminaire doctoral CUSO : « L'épistémologie juridique à la lumière du droit de l'environnement et du droit climatique », 5 et 6 septembre 2024, Suisse ;
- Intervention à la conférence annuelle de la Law and Society Association (LSA), CNR Feminist and Legal Theory, 6 au 9 juin 2024, États-Unis ;
- Intervention au séminaire doctoral international de droit de la santé, « Vers une normativisation de l'intersectionnalité ? Le cas emblématique des KlimaSeniorinnen », Suisse, 30 et 31 mai 2024 ;
- Présentation dans le cadre d'un atelier du Séminaire doctoral international en droit de la santé, Neuchâtel, 31 mai 2024 : « L'intersectionnalité » (avec Aude Guillot) ;
- Intervention à la conférence annuelle du Law Group « Living Environmental Law », 27 et 28 mars 2024, Université de Wageningen, Pays-Bas.

Aude Guillot

- Présentation dans le cadre d'un atelier du Séminaire doctoral international en droit de la santé, Neuchâtel, 31 mai 2024 : « L'intersectionnalité » (avec Anna Galmiche) ;
- Présentation du module « Healthy nudges et la géomédecine » dans le cadre du Séminaire Politique publique et la Manipulation des comportements, 23 mai 2024, Université de Neuchâtel ;
- Participation au module « Expertise concernant les Healthy nudges et l'Urbain design » dans le cadre du Congrès de l'immersion communautaire – IMCO 8 (Module B3.6), 3 et 4 juillet 2024, CHUV Lausanne ;
- Présentation « Norms in the lens of behavioral science : what place for disobedience ? » dans le cadre du XVI^e Congrès de l'Association internationale de méthodologie juridique, 27 et 28 juin 2024, Genève.

Dylan Hofmann

- 9th Conference of the European Association of Health Law Health and Fundamental Rights, Université de Varsovie, Pologne, du 18 au 20 septembre 2024.

Sandra Hotz

- « Children's Rights in Health Care. How can participation in child and adolescent health care proceed ?», Workshop with Kerstin von Plessen and Frank Wieber, Swiss Public Health Conference SSPH+ Conférence 2024, ZHAW, avril 2024 ;
- « Der menschliche Körper im Spiegel des Rechts », Université de Zurich, 5 avril 2024 ;
- « DEP – Enjeux de durabilité » conférence dans le cadre du cycle de conférences “5 à 7” pour célébrer les 30 ans de l'IDS, Université de Neuchâtel, 16 avril 2024 ;
- « Rechtliche Aspekte der (Leih)mutterschaft », Schweizerischer Hebammenkongress 2024 Messegelände Oerlikon-Zürich, 17 mai 2024 ;

- « Une justice adaptée aux enfants et le rôle de la représentation de l'enfant dans la doctrine et la jurisprudence, Journée Représentation de l'enfant , Université de Lausanne, 21 juin 2024 ;
- « Herausforderungen der Fortpflanzungsmedizin », Weiterbildungsveranstaltung für alle Rechtsdienste, Amt für Jugend und Berufsberatung, Kanton Zürich, 4. september 2024 ;
- « Actualités : Droits des patient-e-s », Journée annuelle de droit de la santé, « Avenir des soins de santé : défis et changements à l'ère de la durabilité », Université de Neuchâtel, 12 septembre 2024 ;
- « Voix des patient-e-s : expertises et participation dans les soins durables », Journée annuelle de droit de la santé, « Avenir des soins de santé : défis et changements à l'ère de la durabilité », Université de Neuchâtel, 12 septembre 2024, avec Bernard Burnard ;
- « Le tort moral et la responsabilité civile en matière de violences obstétricales et gynécologiques », Intervention lors du colloque sur Les violences obstétricales et gynécologiques (VOG) sous la loupe de la responsabilité civile : regards croisés, Université d'Ottawa, 10 octobre 2024 ;
- « Unser Körper im Recht. Fortpflanzungsmedizin», Association des Femmes Juristes, St-Gall, 17 octobre 2024 ;
- « Alte & neuve Fragen zur Familie im Recht », Wie die Zeit vergeht, Université de Zurich, 21 octobre 2024 ;
- « Mourir est-il un droit ? », Café scientifique, Université de Neuchâtel, 23 octobre 2024 ;
- « Assistance au suicide – temps pour une nouvelle loi? », conférence dans le cadre du cycle de conférences “5 à 7” pour célébrer les 30 ans de l’IDS, Université de Neuchâtel, 29 octobre 2024 ;
- « Wege zu einem inklusiven Familienrecht », Ringvorlesung Einführung in die Gender Studies, Universität Basel, 11 novembre 2024 ;
- « Autodétermination des parents, défis et outils juridiques », Conférences des sages-femmes « Violences obstétricales », SUPSI, Lugano, 21 novembre 2024.

Mélanie Levy

- « Canicule et santé publique : quelques réflexions juridiques », conférence dans le cadre du cycle de conférences “5 à 7” pour célébrer les 30 ans de l’IDS, Université de Neuchâtel, 20 février 2024 ;
- « Article constitutionnel et loi fédérale sur la santé ? » Séminaire doctoral international en droit de la santé, Université de Neuchâtel, 30 mai 2024 ;
- « Pollution agrochimique : une approche fondée sur les droits humains », Conférence CEDIDAC “Santé publique – Le défi des polluants” (avec la professeure Véronique Boillet), 4 juin 2024 ;

- « Balancing the Scales : The Legal Dynamics of Agricultural Exceptionalism and Public Health », International conference : International Society of Public Law (ICON.S) “The Future of Public Law : Resilience, Sustainability, and Artificial Intelligence”, IE University Law School Madrid, 8 juillet 2024 ;
- « La démocratie sanitaire à l'épreuve du droit : perspectives et défis, Symposium La Démocratie Sanitaire, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique Lausanne, 27 août 2024 ;
- « Sharing is caring ? Enjeux juridiques de la surveillance, Conférence Suisse de Santé Publique, Université de Fribourg, 3 septembre 2024 ;
- « Gouvernance de crise et droit d'urgence : état de la réglementation avant la pandémie de COVID-19, Gouvernance des crises entre santé publique, équité et sécurité », Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique Lausanne, 17 septembre 2024 ;
- Actualités : santé publique et produits thérapeutiques, Journée annuelle de droit de la santé, « Avenir des soins de santé : défis et changements à l'ère de la durabilité », Université de Neuchâtel, 12 septembre 2024 ;
- « The Human Rights of Transgender, Intersex, and Non Binary Athletes in Light of ECtHR Case Law, Transgender Athletes : Between Inclusion, Non-Discrimination, and Fairness in Sport», Université de Neuchâtel, 31 octobre 2024 ;
- Pollution agrochimique : une approche fondée sur les droits humains, Conférence Droits humains et lutte contre le tabac : « Enjeux et perspectives pour une nouvelle approche en santé publique », 8 octobre 2024.

Sabrina Louafi

- Intervention au séminaire doctoral international de droit de la santé, « Les violences obstétricales et gynécologiques : Enjeux et perspectives », Neuchâtel, 30-31 mai 2024 ;
- Intervention lors du colloque sur Les violences obstétricales et gynécologiques (VOG) sous la loupe de la responsabilité civile : regards croisés, « Le consentement et la responsabilité civile en matière de violences obstétricales et gynécologiques », Université d'Ottawa, 10 octobre 2024.

Astrid Pilottin

- Co-éditrice pour la conférence annuelle de la European Association of Health Law (EAHL), Warsaw, 19 septembre 2024 : « Implementation of digital twins in healthcare : future-proofing the current legal framework » (avec Félix Delerm) ;
- Intervention lors du séminaire doctoral international en droit de la santé à l'Université de Montréal, présentation intitulée « Logiciel comme dispositifs médicaux : la Suisse, une île déserte dans le bleu européen ? », 11 et 12 mai 2023 ;
- Intervention lors de la 29^e Journée de droit de la santé et 13^e Journée de droit de l'innovation, présentation intitulée « Défi de la mise sur le marché de logiciels médicaux », 14 septembre 2023.

Dominique Sprumont

- Research in resource-poor settings : an historical perspective, WMA Meeting on the Revision of the Declaration of Helsinki (DoH) – Research in Resource-Poor Settings, Vatican City, January 18, 2024 ;
- “Better Using the Law in Public Health, Toward Strengthening Health Systems”, South African Medical Association Annual Congress, Johannesburg, February 16, 2024 ;
- “From the Belmont Report to Global Ethical Principles in Research Involving Human participants”, WMA Meeting on the Revision of the Declaration of Helsinki (DoH) – Vulnerabilities, Johannesburg, February 18, 2024 ;
- Towards the dissemination of the “Global Ethics Charter for the Protection of Healthy Volunteers in Clinical Trials”, International Round Table Discussion, National Academy of Medicine, Paris, April 19, 2024 ;
- Vulnerability in Research Ethics : “The Role of Patient and Public Involvement”, Chair, Webinar EUREC, October 29, 2024.

9. Mandats

Durant l'année 2024, l'IDS a entamé, poursuivi ou terminé plusieurs mandats que lui avaient confiés des cantons, des offices fédéraux et d'autres organismes publics, voire privés. Les plus importants sont mentionnés ci-dessous (sujet, mandant, personnes responsables à l'IDS).

- Secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) et de ses trois groupements (GRSP, GLAS, GRAS; santé publique, assurances sociales, action sociale) (Nathalie Brunner, Samuel Sandoz, Sabrina Burgat, jusqu'au 31 août 2024 et Isabelle Garin ; Anne-Sylvie Dupont depuis le 1^{er} septembre 2024) ;
- Mandat de l'OFSP portant sur l'examen de la base légale pour une prévention englobant toutes les substances et formes de dépendance en collaboration avec Interface (Mélanie Levy et Nathalie Brunner) ;
- Mandat de la Société médicale de la Suisse Romande portant sur le financement par l'assurance obligatoire des soins du travail préanalytique effectué en cabinet par du personnel non médical (Anne-Sylvie Dupont et Nathalie Brunner) ;
- Mandat d'EXIT portant sur le cadre légal pour des demandes anticipées pour l'assistance au suicide des personnes atteintes à une maladie grave (Sandra Hotz et Nathalie Brunner).

10. Autres activités des membres de l'IDS

Sabrina Burgat

- Membre du Conseil de santé – Commission consultative du Conseil d'Etat ;
- Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Centre neuchâtelois de psychiatrie.

Rachel Christinat

- Membre du Conseil d'Administration du Réseau hospitalier neuchâtelois ;
- Membre du Comité stratégique de la fondation GARDP.

Anne-Sylvie Dupont

- Conseil scientifique ProRaris ;
- Membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht.

Sandra Hotz

- Présidente de la commission d'éthique de l'Université de Neuchâtel ;
- Vice-Présidente de l'Autorité de Conciliation en matière de la santé (AMCS), Neuchâtel ;
- Vice-Présidente de la commission des plaintes, Neuchâtel ;
- Vice-Présidente de la commission des plaintes relative aux questions et au soutien des personnes avec un handicap ;
- Chargée d'enseignement de Gender Law, Faculté de Droit, Université de Bâle ;
- Membre du groupe de travail interdisciplinaire sur le TDAH et enfants de l'OFS (Office Fédéral de la Santé) ;
- Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+ ;
- Membre du Academic Board of the SSPH+ Inter-university Graduate Campus ;
- Membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé / Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht ;
- Membre du comité de rédaction du Gender Law Newsletter, Suisse.

Mélanie Levy

- Membre du comité de recrutement pour la nouvelle direction de la SSPH+ ;
- Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+ ;
- Membre du Ethikgremium für Organspende und Transplantation de Swisstransplant Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+ ;
- Membre du Academic Board of the SSPH+ Inter-university Graduate Campus ;
- Membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé / Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht ;
- Membre de la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine ;
- Podcasts : « C'est quoi, la pilule du lendemain? », RTS Le Point J, novembre 2024 / « Das Birthkeeper System », SRF Podcast series *News Plus Hintergründe*, juillet 2024 / « Surrogacy in the EU : a feminist stance (parts 1 and 2) », *Feminist Law Podcast*, available on Spotify and Apple Podcasts, Février 2024 ;

- Articles de journaux : « Warum Frauen eine Alleingeburt wollen », *swissinfo.ch*, 17 juillet 2024 / « Comment les écrans publicitaires en pharmacie profitent des zones grises de la loi », *rts.ch*, 16 avril 2024 / « Érections en soldes sur Instagram - Cette pub d'une pharmacie genevoise pour une pilule érectile est « illégale », *Blick.ch*, 5 février 2024.

Dominique Sprumont

- Président de la commission cantonale vaudoise d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains ;
- Membre du comité de l'Association suisse des Commissions d'éthique de la recherche (swissethics) ;
- Membre du Comité exécutif du Council for International Organizations of Medical Sciences (CIOMS) ;
- Membre fondateur du European Network of Research Ethics Committees (EUREC), www.eurecnet.org, membre du comité exécutif ;
- Fondateur et coordinateur de l'initiative Training and Resources in Research Ethics Evaluation (TRREE).

11. Services à la cité

Les différents événements proposés par l'IDS à l'occasion de son jubilé (cf. *supra* C.3) étaient par ailleurs ouverts gratuitement au public.

L'IDS a participé à trois procédures de consultation :

- Projet de révision de la loi vaudoise sur la santé publique : mise en œuvre de l'art. 55a LAMal (DSAS VD, février 2024) ;
- Projet de révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie : assurance des personnes détenues (DFI, mars 2024) ;
- Projet de révision de la loi neuchâteloise de santé : planification hospitalière (DSRS NE, août 2024).

L'institut est sollicité régulièrement par les médias en particulier par la RTS dans les émissions telles que (« on en parle », « forum », etc.). Les codirectrices sont également régulièrement citées dans des articles de presse consacrés à des thématiques de santé (Arcinfo, Le Temps, le Journal du Jura, la NZZ Watson, média Keystone et Heidi.news, etc.).